Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATG10-2 - Stage d'intégration Comptable Gérance

Durée : 21h00

Type : Présentiel

Public :

Comptable Gérance

Objectifs pédagogiques :

1. Intégrer les différentes fonctions de recherches et consultations de l'outil ICS comptable
2. Identifier les données et paramètres indispensables à la création des locataires et à la gestion des mandats
3. Déterminer les principales opérations comptables suivant le calendrier mensuel

La formation va vous conduire sur le terrain à réaliser le suivi, le traitement et la gestion des opérations comptables liées aux locataires, propriétaires et fournisseurs sur le logiciel ICS.

Pré-requis :

Avoir au moins 6 semaines d'ancienneté sur le poste

Contenu :

1 - Vérification Mandat de gérance
- La vérification de l'enregistrement
- La codification du mandat

2 - Création des locataires : Locnet/Stella/ICS
- Valider le retour en gestion avec le contrôle des personnalités : locataire, colocataire, tiers, assurance MRH, garants
- Finaliser la création du bail
- Facturer : 1er loyer, honoraires, dépôt de garantie, frais divers
- Codifier les assurances de loyers impayés et la MRH
- Le contrôle des honoraires et archivage du dossier

3 - Quittancement
- Réviser les loyers
- Calculer les avis

- Informer les locataires

4 - Saisies comptables

4.1 - La saisie des encaissements - Locataires

- Les prélèvements
- Les chèques
- Les virements
- Les virements CAF
- Le retour d'impayés

4.2 - La saisie des Opérations Diverses (OD) - Comptes Généraux et Propriétaires

- La comptabilisation sur les comptes propriétaires
- La comptabilisation sur les comptes généraux

5 - Les fournisseurs avec l'enregistrement de factures

- Enregistrer les factures
- Générer les factures à payer
- Editer et vérifier le bordereau des soldes propriétaires
- Payer les factures (immédiat ou différé)

6 - Paiement des charges et compensation

- Codifier le propriétaire
- Lancer la compensation
- Contrôler les soldes de gérance et syndic
- Valider la compensation

7 - L'assurance Multirisque Habitation CITYA (MRH)

- L'assurance : le 5e métier chez CITYA
- La base de données des assurés MRH CITYA
- La gestion du contrat MRH sous ICS
- L'enregistrement du contrat
- Le quittancement de la prime
- La gestion des impayés
- Le reversement des primes à CITYA ASSURANCES

8 - Contentieux

9 - Assurances loyers impayés et vacances locatives

- Calculer les bordereaux
- Editer et vérifier les bordereaux
- Valider le calcul

- Reverser les primes aux compagnies d'assurances

10 - Honoraires

- Les ponctuels : travaux, Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques (ERNMT), entremise, Visite Dossier Bail (VDB), Etat Des Lieux (EDL), vacations, Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF), Dossier, Amiante Partie Privative (DAPP), Garantie de Loyer (GL), Vacances Locative (VL), Propriétaire Non Occupant
(PNO)
- Les récurrents : les honoraires de base, les honoraires I-Citya, archivages et les frais administratifs

11 - Le paiement des propriétaires mensuel

- Calculer les rapports de gérance
- Editer et contrôler les rapports
- Valider les rapports
- Contrôler et faire les paiements

12 - Départ locataires et remboursement Dépôts de Garantie (DG)

- Vérifier les ordres de services suite au départ
- Contrôler l'extrait de compte locataire et détendeur du DG
- Facturer les retenues
- Valider et saisir les variables de facturation
- Calculer la taxe ordures ménagères
- Régulariser les charges
- Rembourser le solde de tout compte

13 - La facturation des taxes d'ordure ménagères

- Calculer la taxe ordures ménagères
- Comptabiliser sur le locataire
- Saisir en extra comptable la taxe foncière sur le propriétaire
- Informer le locataire par courrier

14 - Questions diverses

- Questions des stagiaires

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, échanges d'expériences, mises en pratique sur PC sur les logiciels depuis une base test.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation de l'acquisition des connaissances (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) et une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via l'espace utilisateur de chaque apprenant).

Matériel nécessaire :

Papier et crayon

Accessibilité PSH :

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com, afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.

Le tarif de la formation est consultable en ligne sur notre site Arche Talents